

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



**Quimperlé
 Communauté
 Kemperle
 Kumuniezh**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 13 juillet 2020, s'est réuni le 21 juillet 2020 à 18h00, salle du conseil de Quimperlé Communauté, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :	52
En exercice :	47
Présents :	51
Votants :	
Secrétaire de séance :	Monique CAUDAN

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO :	Marie-Françoise LE ROCH, Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC :	Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Martine PRIMA, Denis BARGUIL
BAYE :	Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT :	Annaïg GUIDOLLET, Denez DUIGOU, Loïc PRIMA
GUILLIGOMARC'H :	Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX :	Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ :	Corinne COLLET
MELLAC :	Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN
MOËLAN-SUR-MER :	Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Christelle FENEON, Franck BERTHET, Isabelle MOIGN, Jacques LE DOZE
QUERRIEN :	Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ :	Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Patrick TANGUY, Danièle BROCHU, Michel FORGET, Marie-Madeleine BERGOT, Pascale DOUINEAU, Eric ALAGON, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ :	Yves BERNICOT, Christelle LAVOINE, Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON :	Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Gilles GENTIL, Florence PENCHE
SAINT-THURIEN :	Michel CHARPENTIER
SCAËR :	Jean-Yves LE GOFF, Danielle LE GALL, Robert RAOUL, Hélène LE BOURHIS, Jean-François LE MAT
TRÉMÉVÉN :	Monique CAUDAN

ABSENTS EXCUSES :

Jacques JULOUX (CLOHARS-CARNOET), Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX), Christophe LESCOAT (MELLAC), Gérard JAMBOU (QUIMPERLE), Jean-Claude QUENTEL (TREMEVEN)

POUVOIRS :

Jacques JULOUX (CLOHARS-CARNOET) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS-CARNOET)
 Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX) a donné pouvoir à Daniel HANOCQ (LE TREVOUX)
 Gérard JAMBOU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE)
 Jean-Claude QUENTEL (TREMEVEN) a donné pouvoir à Monique CAUDAN (TREMEVEN)

DCC2020-094

VIE COURANTE
9-CULTURE

**Conservatoire : Approbation des modalités de facturation pour le 3^{ème} trimestre 2020
suite à la période de confinement Covid 19**

En cette saison 2019-2020, le conservatoire compte 462 élèves et 25 professeurs répartis de manière suivante : 18 professeurs en pratique instrumentale (225 élèves), 2 professeurs de danse (82 élèves), 2 professeurs de formation musicale (167 élèves) et 3 intervenants en milieu scolaire. La facturation du 3^{ème} trimestre représente habituellement 30 000€ de recettes pour la collectivité et est adressée aux familles au printemps. Sur la période du confinement, les professeurs ont proposé un lien avec leurs élèves afin de construire un suivi pédagogique.

Seuls 50% des élèves en pratique instrumentale, **soit 112 élèves** sur un total de 225, ont bénéficié d'un réel échange hebdomadaire avec leur professeur (cours en Visio, échanges de vidéos) depuis le confinement et se disent prêts à poursuivre ces échanges jusqu'à la fin de l'année scolaire, le 4 juillet. Les 113 autres élèves (50%) ont eu des échanges irréguliers durant le confinement et n'envisagent pas de les étoffer jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Concernant l'enseignement de la danse, les professeurs ont gardé contact avec leurs élèves et ont adressé des documents liés à la culture chorégraphique, mais concrètement, les élèves n'ont pu pratiquer depuis le 13 mars, pour des raisons évidentes dues à l'activité. Sur l'éveil-initiation /parcours découverte, les élèves (5 et 6 ans) n'ont pas pu bénéficier de suivi. Sur la formation musicale, les professeurs ont transmis des documents, mais n'ont eu que très peu de retours. Toutefois, la grande majorité de ces élèves est déjà inscrite en pratique instrumentale. Enfin, concernant les pratiques collectives hors cours individuel (orchestre, chorale), aucune pratique collective n'a pu avoir lieu. L'inscription annuelle à 60€ a déjà été facturée en début d'année scolaire et ne donnera pas lieu à remboursement.

Il est proposé de facturer 50% du tarif trimestriel pour les 112 élèves musiciens ayant bénéficié d'un réel suivi pédagogique hebdomadaire à distance.

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER les modalités de facturation du Conservatoire de Musique et de Danse pour le 3^{ème} trimestre 2020 suite à la période de confinement Covid 19.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE les modalités de facturation du Conservatoire de Musique et de Danse pour le 3^{ème} trimestre 2020 suite à la période de confinement Covid 19.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Sébastien MIOSSEC

